



DEPUIS 1974

SELARL BAGNOL & ASSOCIES

Jérémy SCHINETTI – Guillaume GARGANI – Charlotte DUMAS
Huissiers de Justice

Centre AGORA - 255 Avenue de Jouques - Z.I Les Paluds - BP 11141
13782 AUBAGNE CEDEX

ETUDE COMPETENTE DANS LES DEPARTEMENTS : VAR (83) BOUCHES DU
RHONE (13) ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04) ALPES MARITIMES (06)
CONSTAT : COMPETENCE NATIONALE

Effectuer un paiement

En ligne sur :

www.actipole-huissiers13.fr

Par virement :

Références bancaires

CIC Aubagne

IBAN :

FR76 1009 6180 6500

0241 7130 206

BIC :

CMCIFRPP

Par téléphone



Références à rappeler :

Dossier :
72105356

Affaire :
HECTARE/QDD
Vos références :



VENTE AUX ENCHERES VOLONTAIRES ET JUDICIAIRES

ESTIMATIONS GRATUITES

**POUR TOUTES
INFORMATIONS
CONTACTEZ L'ETUDE**

SALLE DES VENTES
225 AVENUE DE COULINS
13420 GEMENOS



URGENCE CONSTAT

06.09.26.47.40
7J/7 - 24H/24

SAS HECTARE

Clos des Chanterelles

251 Rue du Romarin

BP 18

34830 CLAPIERS

AUBAGNE, le 30 décembre 2021

Facture : 21.12.3522

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'expédition du procès-verbal de constat dressé à votre demande.

Le compte de nos frais s'établit de la façon suivante :

Libellé	Base HT	Exo	TVA	TTC
09 nov 2021 PV DE CONSTAT	200,00		40,00	240,00
TVA 20,00% HT 200,00 TVA 40,00				
Total	200,00		40,00	240,00
Solde				240,00

Le décompte laisse apparaître un solde de deux-cent-quarante Euros dont règlement à vos bons soins.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments distingués.

P/o Maître Jérémy SCHINETTI

09/02/2022

STORNELLO GERALD
Responsable Opérationnel Travaux



Horaires d'ouverture 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h - les vendredis 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Tél. : 04.42.84.31.10 / Fax : 04.82.83.96.01
Mail: huissiers@opmsud.fr

Loi n° 92-442 du 31 décembre 1992 : La présente facture est payable à réception
Toute somme non payée dans les trente jours est susceptible de porter intérêt à un taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal. Le défaut de paiement par un professionnel dans ce délai emporte immédiatement et de plein droit une indemnité forfaitaire de 40 euros

Etude ouverte de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté. TVA N° FR06301055406
SIRET 301 055 406 000 21

Conformément aux dispositions à l'Article 39 de la loi informelle et libérée du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, et le cas échéant, en demander la modification n° de déclaration : CIL 8009053

Matrice : 6943
Edité le 30 décembre 2021